

ARRETE ACCORDANT UNE DEMANDE DE MODIFICATION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE EN COURS DE VALIDITE DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DOSSIER N° PC 033 240 22 S 0071 M01

Déposé le 20/11/2023
Complété le 23/02/2024

De M.Christian BARRAT
Mme Jody GROSCOLAS

Domicilié(e) 260 rue Pasteur
33290 LE PIAN MEDOC

Pour Modification de l'enduit et
ajustement point TN et hauteur
toiture

Sur un terrain 14 Quinter Chemin de Fongrouse
sis 33340 – LESPARRE MÉDOC
Cadastré AV 335

DESCRIPTIF DU DOSSIER D'ORIGINE

N° Dossier : PC 033 240 22 S 0071
Accord avec prescriptions le : 17/01/2023
Surface plancher crée : 89.23 m²

Surface plancher crée après modifications :
inchangée

Le Maire de LESPARRE-MÉDOC,

Vu la demande de modification d'un permis de construire en cours de validité, présentée le 20/11/2023 et complétée le 23/02/2024, par M. Christian BARRAT et Mme Jody GROSCOLAS, demeurant 260 rue Pasteur, LE PIAN MEDOC (33290), et enregistrée par la mairie de LESPARRE-MÉDOC sous le numéro PC 033 240 22 S 0071 M01,

Vu l'objet de la demande :

- Pour la modification de l'enduit en finition grattée au lieu de rustique, l'ajustement des points TN et de hauteur de toiture selon le nouveau relevé altimétrique,
- Sur un immeuble situé 14 Quinter chemin de Fongrouse à LESPARRE-MEDOC (33340), parcelle cadastrée AV 335 d'une superficie de 669 m²,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en conseil municipal le 10 juillet 2017 et notamment le règlement de la zone Uf,

Vu l'accord avec prescriptions du permis initial PC 033 240 22 S 0071, délivré le 17/01/2023,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La demande de modification du Permis de Construire PC 033 240 22 S 0071, délivré le 17/01/2023, en cours de validité, est **ACCORDEE**

ARTICLE 2 : Les prescriptions et obligations contenues dans le permis de construire initial restent applicables et devront être respectées.

Fait à Lesparre Médoc, le 28 mars 2024

Le Maire
Bernard GUIRAUD 

P/le Maire et par délégation
L'Adjoint.
Joël CAZAUBON



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Joël CAZAUBON, the adjoint mayor.